

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 10 décembre 2020.

Date de la séance : 16 décembre 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 24

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

Présents : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Damien BONJEAN - Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Jacques DUBOISSET - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - MM. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration Mme Jacqueline BOLIS - M. Thibaut FABRY procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Adrienne LIBIOUL.

Absente : Mmes Nastascia ACCOT - Sandrine BONNET.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N°20/12/16/004**OBJET : Achat de chèques cadeau.**

Monsieur Le Maire rappelle que l'année qui vient de s'écouler a été une année particulièrement marquante à bien des égards.

La crise sanitaire qui a touché la France depuis le mois de mars, à plonger notre pays dans une situation économique et sociale inédite.

Pendant cette période, les services municipaux de la ville du Cendre ont mis tout en œuvre pour assurer la continuité du service public.

Afin de saluer l'investissement des agents de la commune malgré le contexte délicat, la ville du Cendre a souhaité attribuer une aide, en cette période de Noël, aux agents de la commune sous la forme de deux chèques cadeaux d'une valeur de 10 € chacun. Ces chèques cadeaux seront achetés à l'association « Le Cendre Artisans et Commerçants », permettant ainsi de soutenir les commerçants cendrioux également touchés par la crise sanitaire.

Les agents concernés par cette attribution de chèques cadeaux sont les agents rémunérés par la commune au moins de décembre 2020, soit 74 agents dont 66 agents titulaires et 8 agents contractuels.

Le montant qui sera versée à l'association « Le Cendre Artisans et Commerçants » s'élèvera à 1 480 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis favorable émis par la commission « personnel communal » au cours de sa séance du 7 décembre 2020 et d'autoriser Monsieur le Maire à verser à l'association « Le Cendre Artisans et Commerçants » la somme de 1 480 € correspondant à l'achat de 148 chèques cadeaux d'une valeur de 10 € qui seront distribués à chaque agent de la commune à raison de deux chèques par agent.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 22 décembre 2020
Reçu en préfecture le 22 décembre 2020

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.